



# PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE A MADAGASCAR

Atelier de lancement du Blue Book  
« Favoriser l'accès de tous à la microfinance »  
05 février 2006

# Plan de la présentation

---

- n Partie 1: Historique
- n Partie 2: Structuration du secteur
- n Partie 3: Évolution des activités des IMFs
- n Partie 4: Les principales réalisations par rapport au plan d'actions de la SNMF
- n Partie 5: Diagnostic sommaire du secteur

# Partie 1

## Historique

# Historique

- n Avant 1990: Octroi de crédits aux paysans par une banque nationale.
- n 1990-1995: Phase d'émergence des IMFs  
Conjugaison des interventions du Gouvernement, Bailleurs de fonds et Opérateurs techniques.
- n Depuis 1996, Phase de développement et de croissance:
  - n Extension géographique et consolidation des réseaux préexistants.
  - n Création de nouvelles structures de microfinance

# Historique (suite)

---

- n 2003: Étude sectorielle
- n 2004: Mise en place de la Cellule de Coordination Nationale de la Microfinance (CNMF)
- n 2004: Approbation par le Gouvernement du document de la Stratégie Nationale de la Microfinance (DSNMF)
- n 2006: Promulgation de la nouvelle loi N° 2005-016 du 29 septembre 2005, relative à l'activité et aux contrôles des Institutions de microfinance.

## Partie 2

# Structuration du secteur

# Les acteurs

---

## **n Tutelle et coordination du secteur**

- n La Coordination Nationale de la Microfinance (CNMF) rattachée au Ministère des finances et du Budget (MFB)
- n Le Comité de Pilotage (CP) de la SNMF, regroupant les représentants des principaux acteurs (État, Associations professionnelles, Bailleurs de fonds)

# Les acteurs (suite)

---

## n ***Supervision et contrôle***

- n La Commission de supervision Bancaire et Financière (CSBF): délivrance agrément, contrôle et surveillance du respect de la réglementation.

## n ***Représentation des réseaux d'IMFs***

- n Les associations professionnelles: défense des intérêts de leurs membres , diffusion des meilleures pratiques, gestion de base de données.

# Les acteurs (suite)

---

## n ***Financement et investissement***

n Les Bailleurs de fonds traditionnels, bilatéraux et multilatéraux: AFD, Banque mondiale, FENU, FIDA, MCA PNUD, UE, USAID, Inter coopération Suisse, ...

## n ***Refinancement des IMFs par les banques***

BOA, BNI, BFV-SG, ...

# Les acteurs (suite)

---

## n ***Les services d'appui***

- n Les opérateurs ou assistances techniques:  
ACEP, DID, GRET, ICAR, INTERAIDE, Planet  
Finance,, ....
- n Les cabinets et consultants, (études, audit,  
formation ....)

# Les Institutions de MicroFinance

---

- n ***Environ 80 systèmes financiers décentralisés, réparties sur 20 régions sur 22:***
  - n Les institutions « à base de membre » et /ou les institutions financières mutualistes: collecte de l'épargne et octroi de crédit.
  - n Les institutions « à base de client »: octroi de crédit.
  - n Les Projets, ONG et Association : octroi de crédit et intermédiation sociale.

## Partie 3

# Évolution des activités des IMFs

# Statistiques des IMFs membres des Associations professionnelles

	2002	2006	Évolution (%)
Clients touchés	143 779	294 349	104%
Points de service	351	442	25%
Encours épargne (En milliards Ar)	10.4	29.6	185%
Encours de crédit (En milliards Ar)	12.7	42.7	235%
Taux de pénétration	3%	8%	

## Partie 4

**Principales réalisations par rapport au  
plan d'action de la SNMF**

## Axe stratégique 1: Amélioration du cadre économique, légal et réglementaire pour un développement harmonieux et sécurisé du secteur

---

- n Intégration de la microfinance dans le Madagascar Action Plan (MAP):
  - n Défi 2 de l'engagement 4: Développement rural/Améliorer l'accès au financement rural
  - n Défi 4 de l'engagement 6: Économie à forte croissance/Réformer le système bancaire et financier



Axe stratégique 1: Amélioration du cadre économique, légal et réglementaire pour un développement harmonieux et sécurisé du secteur

---

- n Révision du cadre réglementaire et promulgation de la loi 29 septembre 2005-016, relative à l'activité et aux contrôles des Institutions de microfinance.

## Axe stratégique 1: Amélioration du cadre économique, légal et réglementaire pour un développement harmonieux et sécurisé du secteur

---

- n Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles de la CSBF et de la CNMF;
- n Conduite de missions de contrôle et surveillance : prise et application des sanctions (sous administration provisoire, arrêt temporaire des opérations,.....)
- n Démarrage d'une Étude de faisabilité et de marché pour la mise en place d'une centrale de risque.

## **Axe stratégique 2: Offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation, notamment dans les zones non encore couvertes par des IMF professionnelles**

---

### **n La professionnalisation des IMFs:**

- n Contribution de plusieurs acteurs dans le renforcement des capacités : IMFs, APIFM, AGEPMF, CNMF et bailleurs de fonds.
- n Formation aux outils techniques d'élaboration et d'opérationnalisation de plans d'affaire.
- n Formation sur la mise en place de Systèmes d'information de gestion.
- n Renforcement institutionnel des IMFs par le recours à de l'assistance technique, ...

## Axe stratégique 2: Offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation, notamment dans les zones non encore couvertes par des IMF professionnelles

- n Etudes d'opportunité de création d' IMF dans différentes régions (Anosy, Itasy, Sofia,...)
- n Analyse des options d'amélioration de l'accès des ruraux aux services financiers pour favoriser l'investissement dans le secteur agricole.
- n Refinancement des IMFs dans la concrétisation de leurs plans d'affaires.
- n Expansion de l'offre du Crédit Avec Education.
- n Instruments financiers appropriés mis en place (fonds de renforcement institutionnel et financier)
- n Étude sur l'Information-Education et Communication en faveur du secteur de la microfinance.
- n Cinq nouvelles IMFs créées (Première Agence de microfinance- Accès Bank Madagascar –Microcred-Fivoy-Mahavotse)

## Axe stratégique 2: Offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation, notamment dans les zones non encore couvertes par des IMF professionnelles

---

- n Redressement de Réseaux en difficulté.
- n Accès des IMF à des ressources de refinancement bancaire.
- n Prise de participation des banques au capital de certaines IMF.
- n Développement de l'offre de services et produits microfinanciers par les banques commerciales.
- n Mise en place de mécanismes de garanties favorisant l'accès des IMF aux refinancements bancaires.

## **Axe stratégique 3: Organisation du cadre institutionnel de manière à permettre une bonne structuration du secteur, une coordination efficace du secteur et une conduite efficiente de la SNMF**

---

### **La structuration de la profession est renforcée**

- n Renforcement de l'Association des Institutions financières non mutualistes (AIM) : révision statut et élaboration d'un plan de développement.
- n Développement de services payants par l'Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes (APIFM) afin d'accroître son autonomie financière notamment dans le domaine de la formation et de la prestation de services.
- n Représentation de l'AIM et de l'APIFM au sein du Comité de Pilotage de la Stratégie nationale de la microfinance.
- n Développement de relation de partenariat avec les banques (refinancement, mise en place de base de données au niveau régional, échanges de listes noires)
- n Adhésion de l'APIFM au sein de l'AFMIN et du Seep Network.

## Axe stratégique 3: Organisation du cadre institutionnel de manière à permettre une bonne structuration du secteur, une coordination efficace du secteur et une conduite efficiente de la SNMF

---

- n Renforcement de la CNMF en moyens matériels et financiers.
- n Nouveau cadre réglementaire diffusé auprès des IMFs.
- n Centre de ressources mis en place (centre de documentation, site web, base de données)

## Axe stratégique 3: Organisation du cadre institutionnel de manière à permettre une bonne structuration du secteur, une coordination efficace du secteur et une conduite efficiente de la SNMF

---

- n Diffusion du document de la SNMF aux principaux acteurs;
- n Mise en place du Comité de Pilotage de la SNMF par arrêté ministériel ; définition de ses rôles et nomination de ses membres. Le secrétariat permanent est assuré par la CNMF.
- n Tenue de la table ronde des bailleurs pour le financement des actions de la SNMF.
- n Organisation d'une conférence internationale avec l'AFMIN.
- n Renforcement des capacités des membres du CP par des formations et voyages d'études.

## Partie 5

**Diagnostic sommaire du secteur**

# Les éléments de diagnostic

---

- n « L'étude sectorielle » diligentée par le PNUD/FENU, préalable à l'élaboration de la SNMF (2003).
- n Revue Clear, « Revue pour l'efficacité de l'aide » par le CGAP (2005).
- n Thèmes discutés par les membres du Comité de pilotage de la SNMF

# Les atouts et acquis du secteur

- n Conditions sociopolitiques favorables: reprise de la croissance, ...
- n Volonté affichées du gouvernement de faire de la microfinance un outil au s 2R@

, % p " ph @ad  
D h " ! ` rl Ahl  
%  
PH fhb"  
,  
h ' A  
#aD D !h @ \$  
@ H finance;

- n Intérêts des bailleurs de fonds pour appuyer le secteur;
- n Fort potentiel de croissance: demande importante et peu couverte notamment en milieu rural.

# Contraintes et faiblesses

- n Coordination au niveau national à renforcer ;
- n Couverture géographique inégale et insuffisante du territoire;déséquilibre de l'offre entre zones rurales et zones urbaines;
- n Infrastructure de base (routes et communications ) déficientes en milieu rural;
- n Compétences des IMFs à renforcer (ressources humaines, SIG et planification, ...);
- n Difficulté à obtenir de données statistiques exhaustives et fiables sur le secteur;
- n Insuffisance de l'offre en formation et services d'appui conseil pour les IMFs;
- n Insuffisance des ressources de refinancement sur le moyen et le long terme des IMFs;
- n Autonomie financière non encore atteinte pour la majorité des IMFs.

# Ainsi,

- n Apportons ensemble notre contribution au « Diagnostic du secteur », en vue d'une vision commune .
- n Procédons à des ajustements de manière à réorienter la mise en œuvre de la SNMF pour les années à venir.